

DESCRIPTION PROGRAMME

MAGE

TABLE DES MATIERES

1	MAGE, un projet CEE pour accompagner les ménages en situation de précarité énergétique	3
2	La problématique visée par le programme MAGE	3
2.1	Des constats issus de l'expérience terrain :	3
2.2	Qui conduisent à la nécessité :	3
3	La démarche s'articule autour de deux axes : l'information-sensibilisation et l'accompagnement-formation.....	4
3.1	Un accompagnement individuel pour les foyers volontaires assuré par les équipes des opérateurs ou des associations.....	4
3.2	Le suivi et l'analyse des consommations individuelles	4
3.3	L'observation du changement des comportements et l'appropriation des équipements du logement	4
4	L'organisation du programme MAGE.....	5
	SoliNergy	5
	Eco CO2	5
4.1	Les structures en charge de l'accompagnement (associations locales prestataires ou personnel de l'entité)	5
4.2	Quartum, filiale d'Eco CO2, prend en charge le rôle de fournisseur de la solution technique de suivi individuel des consommations d'énergie.	5
5	Les objectifs et les quatre types d'opérations.....	6
5.1	Toucher 12 000 ménages modestes et très modestes et en accompagner un tiers individuellement pendant 2 ans selon 4 modes d'intervention	6

1 MAGE, un projet CEE pour accompagner les ménages en situation de précarité énergétique



Ségolène Royal sélectionne pour plus de 60 millions d'euros de programmes contre la précarité énergétique

Le Programme MAGE est porté conjointement par le fonds de dotation SoliNergy et la société Eco CO₂. Il a été labellisé le 5 Octobre, par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, dans le cadre de l'appel à projets « Précarité Énergétique ». Il fait l'objet d'une [Fiche Pro-PE-11 Arrêté du 9 Novembre 2016](#)



Il a pour ambition d'accompagner 12 000 ménages modestes et très modestes, sur 12 mois, autour d'ateliers collectifs et individuelles, incluant un volet suivi et mesure des consommations.

2 La problématique visée par le programme MAGE

2.1 Des constats issus de l'expérience terrain :

- Des demandes d'aides aux impayés d'énergie qui continuent de progresser ;
- L'installation de nouveaux équipements pas toujours bien adoptés par les ménages
=> baisse des consommations souvent inférieures à la prévision initiale ;
- Des actions d'accompagnement de courte durée donc difficilement mesurables dans le temps
=> données de suivi et d'évaluation imprécises et partielles.

2.2 Qui conduisent à la nécessité :

- D'accompagner les occupants des logements les plus fragiles du parc privé et social ;
- De cibler l'adoption d'éco-comportements au moment d'un changement de contexte : déménagement, rénovation, première demande FSL, installation de nouveaux équipements ;
- De permettre aux actions d'accompagnement qui relèvent souvent de l'expérimentation d'être déployées à une échelle plus large pour les pérenniser.

« C'est au moment du changement de contexte (déménagement, travaux, achat d'un nouvel équipement...) qu'il est possible d'adopter de bons comportements pour les tenir durablement »

Johanna Le Conte, docteur en psychologie sociale

3 La démarche s'articule autour de deux axes : l'information-sensibilisation et l'accompagnement-formation

Pour chaque opération le programme va décliner les composantes suivantes :

Des réunions d'information et/ou des ateliers collectifs

Animations pédagogiques et ludiques à l'échelle de la résidence, du quartier, par groupe de 10 à 50 ménages, en fonction du contexte.



3.1 Un accompagnement individuel pour les foyers volontaires assuré par les équipes des opérateurs ou des associations

Ponctué de plusieurs visites à domicile :

- diagnostic initial - pose du matériel de mesures,
- point après 3 mois,
- bilan-évaluation en fin de programme



3.2 Le suivi et l'analyse des consommations individuelles

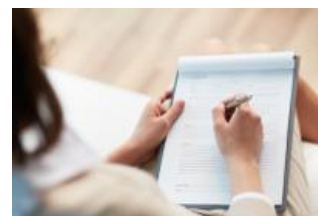
Il est assuré par les solutions issues du [projet TBH](#) (Tableau de Bord de l'Habitat) :

- Mesures permanentes des consommations pendant 1 an,
- Installation de capteurs de température et d'hygrométrie extérieurs et intérieurs pour relier le confort aux consommations d'énergie



3.3 L'observation du changement des comportements et l'appropriation des équipements du logement

- Analyse à l'échelle du programme, basée sur des questionnaires et des rencontres individuelles

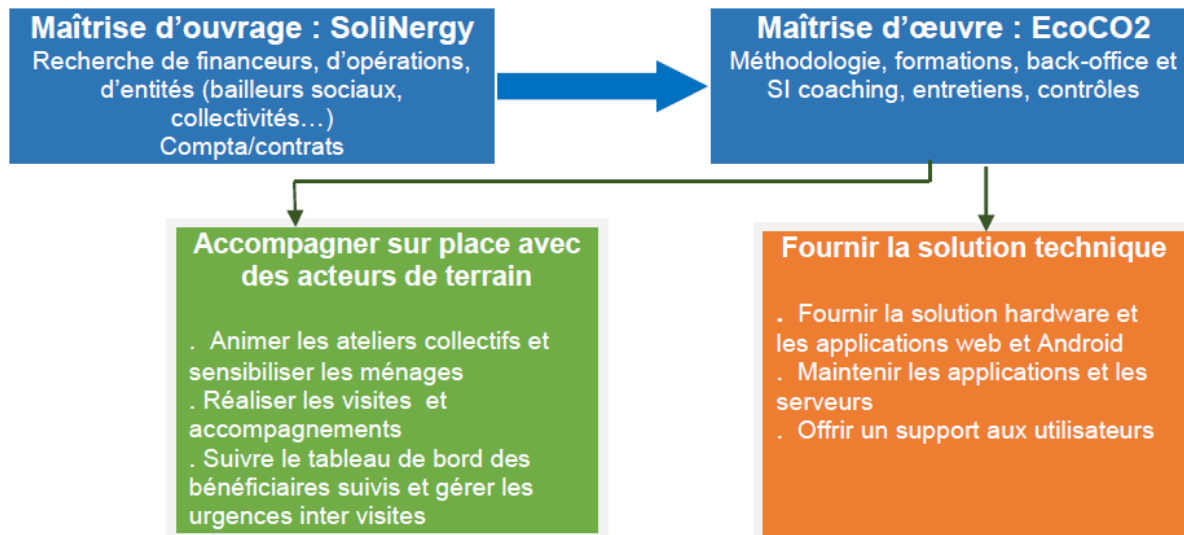


4 L'organisation du programme MAGE

SoliNergy, fonds de dotation engagé dans la lutte contre la précarité énergétique, a pour vocation de soutenir des actions de formation et d'accompagnement de ménages démunis, selon une approche basée sur le comportemental (éco-gestes). SoliNergy est le maître d'ouvrage du Programme MAGE.

Eco CO₂, acteur des domaines des smart-grids et de l'efficacité énergétique, interviendra en tant que coordinateur - maître d'œuvre du Programme. Il apportera les moyens nécessaires au cadrage, au suivi et au contrôle du bon déploiement du Programme.

octobre 17



4.1 Les structures en charge de l'accompagnement (associations locales prestataires ou personnel de l'entité)

- Elles sont formées par le maître d'œuvre (Eco CO₂) notamment sous forme de MOOC ;
- Elles élaborent, en collaboration avec le porteur du Programme et le maître d'œuvre, le plan de communication le plus adapté au contexte de chaque projet afin de mobiliser les ménages concernés ;
- Elles prennent part ou animent (en fonction du contexte et de leurs compétences) les réunions d'information et les animations collectives développées dans ce cadre ;
- Elles effectuent les visites à domicile chez les ménages volontaires, installent les outils de mesure, rédigent les rapports de visites ;
- Elles maintiennent le contact avec ces ménages pendant toute la durée de l'opération, via les outils de supervision, des appels téléphoniques et dans certains cas la mise en place d'une assistance téléphonique permanente ;
- Elles participent aux comités de pilotage des opérations dans lesquelles ils sont impliqués ;
- Elles rendent compte de leur activité et fournissent les éléments permettant l'évaluation de(s) opérations dans lesquelles ils sont engagés.

4.2 Quartum, filiale d'Eco CO₂, prend en charge le rôle de fournisseur de la solution technique de suivi individuel des consommations d'énergie.

Il assure pour chacune des opérations :

- La fourniture de la solution technique adaptée au contexte : hardware (capteurs et solution de collectes) et software (applications sur tablette, téléphone et internet);
- La maintenance des applications et le bon fonctionnement des serveurs internet;
- Un service après-vente et une assistance aux utilisateurs de ces solutions.

5 Les objectifs et les quatre types d'opérations

5.1 Toucher 12 000 ménages modestes et très modestes et en accompagner un tiers individuellement pendant 12 mois selon 4 modes d'intervention

- L'accompagnement post travaux via les Régions et leurs services publics d'efficacité énergétique (SPEE) (1 200 ménages accompagnés collectivement et individuellement) ;
- L'accompagnement des bailleurs sociaux en métropole sur des opérations collectives et individuelles (6 000 ménages accompagnés collectivement et 2 400 individuellement) ;
- L'accompagnement des bailleurs sociaux dans les DOM sur des opérations collectives et individuelles (4 400 ménages accompagnés collectivement et 880 individuellement) ;
- L'accompagnement de foyers isolés repérés par les CCAS ou les Conseils Départementaux, sur une première demande FSL (400 ménages accompagnés collectivement et 160 individuellement).